

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°47 – Juillet 2026



Edito



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonais,

Nous venons de traverser un deuxième épisode de canicule. D'autres sont annoncés. Et cela dans un contexte de désengagement de l'État, notamment avec la réduction drastique du fonds vert destiné à soutenir les collectivités comme la nôtre dans leurs investissements pour la transition écologique.

Au-delà des dangers bien connus pour le corps (déshydratation, montée de la température corporelle), la chaleur agit aussi, très concrètement, sur notre humeur et nos comportements : plus grande irritabilité, hypersensibilité émotionnelle, réactions plus impulsives voire agressives.

Avant de laisser s'exprimer une déception ou une contrariété, il est donc utile de remettre chaque situation dans son contexte, de prendre un instant pour s'interroger. Les mots d'Épictète résonnent alors particulièrement : « *Il y a des choses qui dépendent de nous et d'autres qui ne dépendent pas de nous.* » C'est précisément là que l'esprit collectif de Voisenon prend tout son sens : comment agir ensemble ?

Face à la canicule, la mairie a pris ses responsabilités. Il a parfois fallu faire des choix difficiles, contrariants, mais nécessaires pour la sécurité de tous. Selon que les événements se tenaient au soleil, dans une salle transformée en étuve ou en plein air le soir, ils ont pu être maintenus ou ont dû être annulés. Nous avons transféré le centre de loisirs à l'école Jacqueline Auriol, et avons prêté les climatiseurs de la mairie à l'école Constant Duport, considérant que les enfants devaient être prioritaires sur les services municipaux.

Nous restons néanmoins tributaires tant des moyens techniques, financiers et humains d'une petite commune, que de nos partenaires. Rappelons que nous n'avons pas attendu cet épisode caniculaire pour programmer l'isolation thermique de l'école, et que la construction d'une nouvelle salle multiplexe / polyvalente, tenant compte de ces problématiques, est en projet.

C'est aussi dans les moments difficiles que l'on mesure l'importance de la solidarité, de l'esprit d'équipe, de la mutualisation des idées et des solutions. Je veux à ce titre remercier les parrains et marraines du Comité de Parrainage des Anciens, qui ont pris des nouvelles de leurs filleuls, ainsi que les parents qui ont participé à adoucir les temps d'école durant ces journées difficiles, notamment en prêtant des ventilateurs.

Ce sont ces gestes de solidarité, discrets mais essentiels, qui font de Voisenon le village que nous aimons tant.

Bd à tous !
Le Maire, *Julien Aguin*
Julien AGUIN

Agenda du village 2026

- Lun. 13 et Mar. 14 juillet** : Célébration de la Fête Nationale (voir ci-dessous)
- Lun. 24 août** : Cinéma en plein air, dans les jardins de l'Institut Nazareth
- Sam. 5 septembre** : Forum des associations, au Mille-Club
- Dim. 13 septembre** : Brocante d'automne, au centre village, organisée par la Mairie et M. Fauqueur

Zoom

JULIEN AGUIN, MAIRE DE VOISENON
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
vous invitent aux

2 JOURS DE FESTIVITÉS À VOISENON

13 JUILLET 2026

- 19h30**
Ouverture de la guinguette sur le thème de la Marine au **Parking du Mille-Club**
- 20h30**
Retraite aux flambeaux
- Jusqu'à 1h du matin**
Bal du 14 juillet (Restauration et buvette sur place)

14 JUILLET 2026

- 12h00**
Commémoration de la Fête Nationale au **Monument aux Morts**
- 14h00**
Concours de pétanque avec le Club de Cesson/Vert St Denis à la **Buvette Terrain du Mille-Club**

Renseignements/Mairie de Voisenon | mairie@voisenon.fr | 01 60 68 29 00

Retour en images

Vide grenier

Le 7 juin, moments d'échanges et de découvertes sur le vide-grenier de Voisenon.



Journée de l'Europe

Les 29 et 30 mai 2026 s'est déroulée la première édition voisenonnaise des Journées de l'Europe. L'occasion d'apprendre beaucoup sur cette Europe dont nous sommes membres mais que nous connaissons si mal.



Concert de harpe

Samedi 13 juin 2026, dans le cadre des 11^{es} Rencontres Internationales de la Harpe en Île-de-France, la chapelle Saint Jean-Baptiste de Voisenon, plus communément appelée « L'Orangerie », a accueilli Fiona SWEENEY (flûte), Guillaume FLORES (alto) et Glain DAFYDD (harpe). Un enchantement.



Commémoration : 18 juin

Ce 18 juin 2026, nous étions rassemblés devant notre monument aux morts pour commémorer le 86^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940. Un moment de recueillement solennel et nécessaire, partagé aux côtés des élus, des porte-drapeaux, des anciens combattants, des militaires et des Voisenonnais.



Fête de la musique



Entretien des arbres

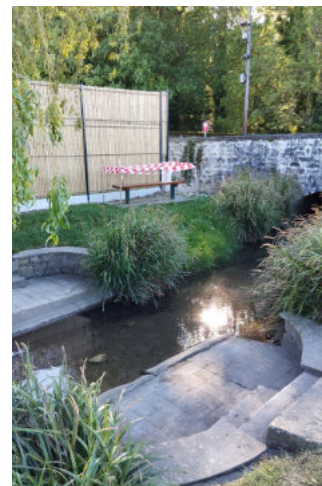
La commune a procédé à un dégagement léger des arbres, en attendant l'élagage complet prévu l'hiver prochain, période la plus adaptée. Des tailles strictes ont également permis de dégager trottoirs et routes.

Un contrôle a été réalisé avant chaque taille pour vérifier l'absence de nidification : aucune situation à risque n'a été relevée. Un point a par ailleurs été fait avec les riverains concernés.



Merci pour le nettoyage

Merci à Monsieur CARÉ et à l'association AVI patrimoine pour leurs interventions dans Voisenon : peinture du banc avec protection anti-assise, nettoyage des abords au petit lavoir et peinture des crayons, gomme, livres, cartable puis balayage devant l'école.



Familles Rurales de Voisenon, Comité de Parrainage des Anciens, CCAS

Solidarité, autonomie

Nous sommes attachés à la qualité de vie dans notre village, à la fois rural et périurbain, avec encore des commerces, des écoles, des associations, des animations festives, des produits locaux..., à quelques kilomètres des autres services (santé, tous commerces, loisirs).

Tout ce qu'il faut pour bien vivre et bien vieillir.

Dans le monde actuel on a accès à presque tout à condition de maîtriser les outils numériques : smartphone, ordinateur, internet.

En effet, cette maîtrise est devenue un passage obligé pour presque toutes les démarches du quotidien.

Et là on est face à un fossé générationnel.

Pour le combler, avec le CCAS et le Comité de Parrainage, nous avons décidé d'unir nos efforts pour :

- Faire connaître les droits et les services locaux
- Aider aux démarches administratives, en assurant la confidentialité
- Favoriser l'entraide et la solidarité
- Familiariser au numérique
- Développer l'autonomie
- Combattre l'isolement

Un exemple parlant, la téléassistance. Avec les aides diverses c'est un service quasiment gratuit, souvent vital quand on se trouve en situation de détresse.

Encore faut-il avoir dans son entourage des personnes de confiance qui peuvent intervenir très rapidement en liaison avec le téléopérateur.

De nombreuses initiatives existent déjà. Ensemble on fera beaucoup plus et mieux.

Pour nous joindre:

Familles Rurales :

- Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end)
- e-mail : secretariat@frvoisenon.net
- Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

Comité de Parrainage des Anciens :

- e-mail : comiteparrainage77950@gmail.com

CCAS :

- Téléphone : 01 60 68 29 00
- e-mail : mairie@voisenon.fr
- Sur Facebook : Mairie de Voisenon

Sporting Club de Voisenon

Le Sporting a lancé son premier site internet : la boutique du Sporting ! On y trouve le nouveau maillot de la saison prochaine !

<https://clem77950.wixsite.com/boutique-du-sporting>



Contact :
sportingvoisenon@gmail.com

Vos associations

ASCV

Tennis de table : Une magnifique deuxième place pour notre équipe de choc !

Quelle fin de saison haletante ! Au terme d'une compétition acharnée et d'un parcours quasi sans-faute, notre équipe masculine a décroché la 2^e place au tournoi à trois.

Un parcours exemplaire à trois de cœur

Jouer une compétition par équipe de trois exige une régularité de tous les instants et une solidarité à toute épreuve. Sans joker possible, chaque match simple et chaque double revêtent une importance capitale. À ce jeu-là, nos trois pongistes ont fait preuve d'un mental d'acier.

Si près du titre, mais tellement fiers

Face à de très solides équipes, nos joueurs ont tout donné, multipliant les échanges spectaculaires et les topspins rageurs. Si le titre suprême échappe de peu à l'équipe, cette deuxième place n'a absolument pas un goût d'inachevé. Elle vient récompenser des mois d'entraînement, de sueur et de complicité dans la salle.

Le club tient à féliciter chaleureusement ses trois champions pour leur état d'esprit exemplaire sur et en dehors de la table. Un grand merci également à l'entraîneur.

Place désormais à un repos bien mérité, avant de revenir encore plus forts la saison prochaine avec, cette fois, la première place dans le viseur !

Bravo messieurs / Bravo à l'équipe !

DIVISION PROMOTION				Classement après le 10 ^e tour			
10 ^{ème} tour 05/05/2026					PTS	G.A	
PONTHIERRY 4	contre	XXXX	11	00	CHAINTREAU 3	15	51
CHAINTREAU 3	contre	VOISENON	07	04	VOISENON	13	40
VILLEMER 2	contre	VEVEUX LES SABLONS 6	04	07	VEVEUX LES SABLONS 6	11	26
					VILLEMER 2	09	26
					PONTHIERRY 4	07	22

Concours de pétanque

L'ambiance était électrique ce dimanche 13 juin sur le boulodrome de Voisenon. Entre carreaux parfaits, appoints millimétrés et convivialité, le concours annuel de pétanque a tenu toutes ses promesses.

Sous un soleil radieux, ce ne sont pas moins de 12 joueurs qui se sont affrontés tout au long de la journée. Joueurs chevronnés et amateurs passionnés ont offert un spectacle de haut vol.

Le dénouement : les résultats

1^{ère} dame : Agnès (5^e du classement)

1^{er} du classement : David F

2^e du classement : David

3^e du classement : Raphy

Une réussite collective

Au-delà des scores, l'esprit de la pétanque a brillé par sa convivialité. Une très belle réussite pour notre club. Le niveau de jeu était excellent cette année, mais c'est surtout la bonne humeur et le fair-play entre les équipes que l'on retiendra.

L'ASCV tient à remercier chaleureusement tous les participants ainsi que les bénévoles.

Félicitations aux champions et rendez-vous l'année prochaine pour remettre le titre en jeu !



Des souvenirs plein la tête pour les jeunes sportifs

Le 13 juin 2026, l'ASCV a troqué ses équipements habituels pour les cimes des arbres. Une sortie accrobranche mémorable qui a réuni enfants et parents.

C'est une journée qui restera gravée dans les mémoires des jeunes sportifs. Pour célébrer la fin de la saison, les dirigeants avaient vu les choses en grand en invitant l'ensemble des licenciés mineurs et leurs parents à défier les sommets à Sainte-Assise Aventure.

Cohésion et tyroliennes géantes

Dès le matin, l'ambiance était au beau fixe. Après l'équipement obligatoire et le traditionnel briefing de sécurité, petits et grands se sont élancés sur les parcours jaunes, verts pour les plus jeunes et rouges, noirs pour les plus téméraires, chacun a pu tester son agilité, son équilibre et, parfois, surmonter sa peur du vide sous les encouragements des copains et des parents.

Cette journée hors du commun avait un objectif clair : renforcer les liens et cultiver l'esprit de famille qui fait la force du club.

« Voir les enfants encourager leurs parents sur une passerelle suspendue et les familles rire ensemble, c'est la plus belle des récompenses. »

Un grand moment de convivialité

À la mi-journée, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour d'un grand pique-nique ombragé. Ce moment de partage informel a permis aux encadrants, aux parents et aux jeunes de partager leurs exploits du matin et de renforcer une cohésion de groupe déjà bien solide.

C'est fatigués mais avec des souvenirs plein la tête que les aventuriers d'un jour ont repris le chemin du retour.

Cet événement n'aurait pu voir le jour sans le soutien indéfectible de la mairie de Voisenon et du Conseil départemental de Seine-et-Marne : un grand merci à eux de faire vivre le sport et la jeunesse sur notre territoire.



Contact : ascv.voisenon@orange.fr

Voisenon, votre village

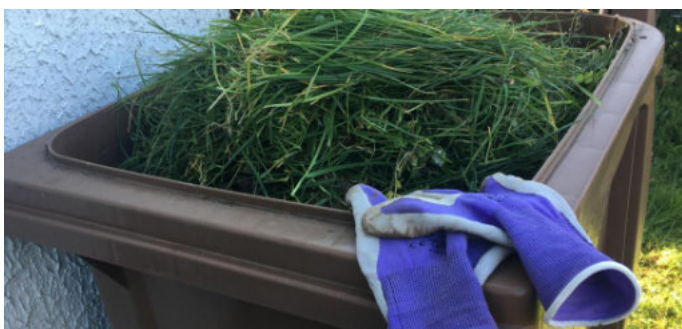
SMITOM – LOMBRIC

Déchets verts : pause estivale

Les déchets verts ne seront pas collectés en porte-à-porte du 16 juillet au 14 août 2026 inclus.

La collecte reprendra dès le 15 août, aux jours habituels. Durant cette période, vous pourrez toujours apporter vos déchets verts en déchèterie.

L'objectif de cette pause estivale est la maîtrise de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) afin que les administrés ne se retrouvent pas pénalisés fiscalement et la réduction de l'impact environnemental de la collecte.



Composteurs

Dans le cadre de son programme local de prévention, le SMITOM-LOMBRIC propose aux habitants du territoire la mise à disposition de composteurs individuels gratuits.

Plusieurs modèles de composteurs sont proposés afin de s'adapter aux besoins des habitants (bois ou plastique, différentes capacités). Les demandes doivent être effectuées directement en ligne via le formulaire dédié sur le site www.lombric.com

Le compostage permet de réduire significativement la quantité de déchets ménagers tout en produisant un amendement naturel utile au jardin.



Illustration SMITOM-LOMBRIC

Transports

Imagine R

La campagne de souscription et de renouvellement du forfait de transport scolaire « imagine R » est désormais ouverte. Afin de préparer sereinement la rentrée scolaire et de faciliter les déplacements des élèves en Île-de-France, les familles sont invitées à effectuer leurs démarches dès maintenant.

Pour souscrire ou renouveler le forfait imagine R, les démarches s'effectuent en ligne :

www.iledefrance-mobilites.fr/imagine-r

Aide financière : le Département de Seine-et-Marne propose une aide au financement du forfait imagine R. Les familles sont invitées à se renseigner directement auprès de leur département pour connaître les modalités.



Le nouveau Bulletin trimestriel

Dernière ligne droite pour le nom du Bulletin de Voisenon. Voici, à ce jour, vos préférences dans l'ordre. Envie d'intervenir ? Il vous reste jusqu'au 14 juillet.

- 1 – Voisenon Village
- 2 – Voisenon à la une
- 3 – La voix de Senon
- 4 – C'est à Voisenon
- 5 – La plume et le sillon
- 6 – Trait d'Union

Bulletin réponse à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 14 juillet 2026

QUEL NOM POUR LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE VOISENON ?

Cochez une ou deux cases

Prénom Nom (en option) :

- | | |
|--|--|
| ☐ VOISENON VILLAGE | ☐ VOISENON À LA UNE |
| ☐ TRAIT D'UNION | ☐ C'EST À VOISENON |
| ☐ LA PLUME ET LE SILLON | ☐ LA VOIX DE SENON |

« La Feuille de Chou de Voisenon » – Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Écoles, 77950 Voisenon, Tél. : 01 60 68 29 00, e-mail : mairie@voisenon.fr
Tirage : 550 exemplaires. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Anne Desblaches. Photos : Mairie de Voisenon, les associations et Pixabay. Impression : Mairie de Voisenon.

Voisenon, votre village

« Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie. » Dalaï Lama

POUR PASSER UN BEL ÉTÉ à VOISENON : RAPPEL DE QUELQUES REGLES

Lutte contre le bruit



Les travaux de bricolage, ou de jardinage, impliquant l'usage d'outils dont le bruit est susceptible de causer une gêne pour le voisinage (perceuses, tronçonneuses, tondeuses à gazon, tailles-haie...) sont autorisés **uniquement les jours et horaires suivants** :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Déjections canines



Notre commune fait de nombreux efforts pour sensibiliser les Voisenonais.

Pourtant, certains propriétaires de chiens n'ont toujours pas adopté les gestes citoyens. Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ?

Pour rappel, l'amende applicable s'élève à 68 €.

Feux de jardins



Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Île-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchèterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages.

Stationnements sur les bateaux



Notre commune a rappelé plusieurs fois que stationner sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau, est considéré comme une privatisation de l'espace public : il est précieux pour les piétons, **les poussettes, les personnes à mobilité réduite.**

Le stationnement gênant est passible d'une **amende pénale qui s'élève à 135 €.**

Entretien des haies



Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité.

M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2m maximum en limite de propriété.

Collecte des déchets



Nous vous rappelons que les jours de collecte des déchets à Voisenon sont les suivants :

Bac ménager : lundi matin

Bac jaune : mardi matin

Déchets verts* : vendredi matin

Pour les raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille au soir et rangés au plus tard le soir de la collecte.

Pour les encombrants, merci de contacter Allo encombrants (appel gratuit) au 0800 501 088

***Interruption de la collecte des déchets verts du 16 juillet au 14 août 2026**

Véhicules à moteur dans les espaces naturels



La circulation des véhicules et engins motorisés (deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc.) est interdite dans les espaces naturels du territoire communal : les chemins ruraux et sentiers d'interprétation agricole.

Baignades



Toute baignade est interdite dans la mare et le Ru place du 14 Juillet.

La responsabilité de la commune de Voisenon ne saurait être engagée en cas d'accident faisant suite à des initiatives personnelles.

Travaux d'aménagements extérieurs



Tous les travaux, chez les particuliers avec engins sur le domaine public doivent faire l'objet d'un arrêté municipal 72 heures au minimum avant le début des travaux.